14 MAI 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT ATHLÉTISME HORS STADE - 10 KM ROUTE

Départ du Stade Allende
6 rue De Neuilly - **93130 NOISY-LE-SEC**

@FSGTsportpopulaire
@FSGTofficiel
#NousLeSportPopulaire

FSGT
sport populaire !

LE MOT DU MAIRE

Cette année, Noisy-le-Sec a l'honneur d'accueillir l'épreuve finale des championnats de France FSGT des 10 KM. Nous sommes heureux de savoir que cette épreuve rassemblera des amateurs et amatrices de course à pied, des coureur.es expérimenté.es qui auront le plaisir de parcourir les rues de notre belle ville. Les courses à pied ont la faculté de créer une énergie collective formidable pour un sport considéré comme individuel.
C'est, j'en suis persuadé, dans la bonne humeur que chacune et chacun d'entre vous partageront le goût de l'effort, l'estime de soi d'avoir participé et d'avoir réalisé un défi comme celui-là.

La ville de Noisy-le-Sec et la FSGT se retrouvent autour de valeurs communes du sport comme la solidarité, l'apprentissage par le plaisir pour vous accueillir le 14 mai 2023 à Noisy-le-Sec pour les foulées de la FSGT.

Tout le monde est bienvenu.
A vos marques, prêt, partez.

Olivier SARRABEYROUSE
Maire de Noisy le Sec

LE MOT DU PRÉSIDENT DU NLSA
1936- 2023, avec 87 ANS de Sport et d'Athlétisme pour tous

De l'origine du CSCN (Club Sportif des Cheminots Noiséens) au NLSA (Noisy-le-Sec Athlétisme) plusieurs générations se sont succédées, avec toujours la même passion, et toujours la même implication de la ville de Noisy-le-Sec, et de ses bénévoles.

A cet instant, je veux avoir une pensée pour tous mes prédécesseurs, et autres membres du club qui ont fait ce que notre club est aujourd'hui.

Avec le soutien sans faille et permanent de la ville de Noisy-le-Sec pour le sport, et pour notre club, nous accueillons depuis plus de 80 ans tous les athlètes quels que soient leurs âges et leurs niveaux.

De nombreux athlètes ont ainsi pu atteindre le niveau national ou international, et d'autres ont gagné l'essentiel... le « plaisir et le partage ».

Les années passent, le club se développe, et continue d'écrire son histoire sportive et humaine à travers ceux qui sont passés, et ceux qui poursuivent encore cette belle aventure jour après jour.

Aujourd'hui nous avons la satisfaction et l'honneur de recevoir à Noisy-Le-Sec, le championnat de France FSGT de 10Km, qui se tiendra le 14 mai 2023, dans notre ville, à l'occasion de nos traditionnelles « Foulées Noiséennes ».

Je veux à cette occasion remercier la municipalité et l'ensemble des services de notre ville, ainsi que les bénévoles de notre club, pour tout l'investissement qu'ils mettent, et qu'ils mettront, pour que ces championnats se déroulent dans les meilleures conditions, et soient une parfaite réussite…

Je sais que tout sera fait pour que l'accueil soit à la hauteur de vos attentes, comme la ville de Noisy-le-Sec l'a toujours fait.

Dans l'attente de vous recevoir et de se rencontrer

Patrick VLASSOFF/Président du NLSA

Notre comité départemental FSGT 93 accorde une importance particulière aux activités de compétition et chaque saison s'engage à aider, soutenir, renforcer, valoriser la pratique de compétition FSGT. Notre priorité, avec nos clubs et commissions sportives, est de créer les conditions pour que chacun.e puisse atteindre le meilleur niveau possible, grâce à un cadre qui n'exclut pas, et à des organisations de qualité, valorisantes.

Il est de tradition d'accueillir en Seine-Saint-Denis des épreuves fédérales, en les inscrivant dans cette démarche. C'est donc toujours une fierté que d'accueillir des championnats de France FSGT dans le 93, et nous nous réjouissons de l'organisation des championnats de France FSGT du 10K en 2023 à Stains, dimanche 14 mai à Noisy-le-Sec. A moins de 500 jours de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en Seine-Saint-Denis et à Paris, la FSGT prouve en actes que la compétition et le sport de haut niveau est accessible pour le plus grand nombre.

Ce fédéral s'annonce grandiose ! Accueilli à l'occasion des célèbres foulées noiséennes, le parcours emprunté par ces championnats de France du 10 km FSGT, sera en partie celui du Trail des hauteurs organisé par la FSGT 93 dimanche 2 juillet. Ces fédéraux seront organisés par notre club du NLSA, avec le soutien de la municipalité et de nombreux bénévoles associatifs, dont notre commission départementale d'athlétisme FSGT 93, pour laquelle l'expertise et l'expérience en matière d'organisation de compétitions sont remarquables. De nombreux participant.e.s sont attendu.e.s dans une période post restrictions qui permettent à nos activités sportives associatives de la FSGT de retrouver de l'allant.

Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui vont œuvrer à l'accueil et l'organisation de cette épreuve, particulièrement à toute l'équipe de Noisy-le-Sec Athlétisme, qui mettra un point d'honneur à vous accueillir dans des conditions optimales, chaleureuses et conviviales. Merci également à la ville de Noisy-le-Sec qui nous accueille, la municipalité est un soutien important au développement du sport populaire et de la FSGT.

Pleine réussite à tous.tes les athlètes, quel que soit votre niveau, vos objectifs : prenez du plaisir et amusez-vous !

Et que le sport humaniste et populaire soit encore plus beau après ces fédéraux.

Clément Rémond

Co-président du comité FSGT de Seine-Saint-Denis

LISTE DES HÉBERGEMENTS

- **Hôtel Première Classe :** 3 rue Lisbonne, Zac De Nanteuil, 93110 ROSNY SOUS BOIS - 01 48 94 07 56

- **Inter Hôtel :** 1 rue Lisbonne, 93110 ROSNY SOUS BOIS - 01 48 12 30 30

- **B&B Hôtel Paris Romainville Noisy le Sec** : 103 rue Paul Vaillant Couturier, 93130 NOISY LE SEC -08 92 70 53 10
- **Hôtel Formule 1 :** 8 Za La Garenne 8 allée Plateau, 93250 VILLEMOMBLE - 08 91 70 54 27

- **Ibis Budget** : Zac La Garenne 14 allée Plateau, 93250 VILLEMOMBLE - 08 92 68 05 71

MOYENS D'ACCÈS

Adresse : Stade Allende 6 rue De Neuilly 93130 Noisy-le-Sec

Par la route :

-Au départ de l'aéroport Charles de Gaulle :
A1 / Paris/N2/A86/ sortie Noisy-le-Sec

-Au départ de l'aéroport d'Orly
A86/CRÉTEIL/A86 BOBIGNY / sortie centre commercial Noisy-le-Sec

Par les transports en commun :

-Au départ de l'aéroport CDG : RER B jusqu'à Magenta (Gare du nord) RER E Noisy-le-Sec

-Au départ Orlyval jusqu'à Antony. RER B jusqu'à Magenta (Gare du Nord) RER E Noisy-le- Sec

-RER E direct des gares de Haussmann St-Lazare et de Magenta à la gare de Noisy-le-Sec

De la gare de Noisy-le-Sec au stade : Prendre le 105 direction Porte des Lilas, descendre à la station Jeanne d'Arc. Puis prendre le 145 direction cimetière de Villemomble et descendre à la station suivante Salengro-Auffret. Le stade se situe à 100 m du commissariat.

ACCUEIL

1. PARKING OBLIGATOIRE : Cour de l'école Paul Langevin -Rue du 18 Avril 1944 à Noisy-le- Sec.

2. SECRÉTARIAT - REMISE DES DOSSARDS : à partir de 8h

3. VESTIAIRES - DOUCHES : Hommes et Femmes

→ *Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol*

→ *Respect des lieux : merci de laisser les lieux PROPRES - Toutes dégradations constatées seront suivies d'une plainte*

4. SÉCURITÉ :

→ *Il sera fait appel aux pompiers en cas d'urgence*

→ *La Croix Rouge sera sur place*

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

1. Catégories d'Ages

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2006 et 2007
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 2004 et 2005
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1994 et 2003
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1984 et 1993
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1979 et 1983
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1974 et 1978
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1969 et 1973
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1964 et 1968
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s entre 1959 et 1963
VÉTÉRANS 6	V6	M ou F	né(e)s entre 1954 et 1958
VÉTÉRANS 7	V7	M ou F	né(e)s entre 1949 et 1953
VÉTÉRANS 8	V8	M ou F	né(e)s en 1948 & avant

2.Informations générales

Pour toutes les épreuves, une date limite d'inscription est indiquée sur la plaquette correspondant au championnat. Passée celle-ci, aucun engagement ne sera accepté.

Il est de **la responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom-catégorie-club) AVANT le démarrage de la compétition, de la course, du concours.

Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon et marche sur route, trail, etc.) nécessitent **le port d'un dossard de catégorie à épingler dans le dos** : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier AVANT le démarrage de la compétition la catégorie et **obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification**.

Les officiels se réservent **le droit de refuser à un-e- athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.)

Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre, une procédure d'appel est mise en place. **Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition**.
Elle doit être remplie par un responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée au secrétariat de l'épreuve.

Un jury d'appel composé de membres de la commission fédérale désignés avant la compétition se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.

Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.

Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.
En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.) la CF2A se réserve le droit de **modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours**.
Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

3. Administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "F.S.G.T. - Athlétisme - Présentation ACIPAPS" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". À tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes en respectant les normes et modalités précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagements (y compris pour les repêchages) doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions avec le maillot ou survêtement du club pour lequel ils sont engagés.

4. Modalités d'inscription

Afin de pouvoir participer au championnat de 10km, l'inscrit doit détenir une licence FSGT sportive ou civile de la saison en cours.

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ci-dessous ne pourra pas participer au championnat.

Aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

1. Les clubs inscrivent les athlètes en ligne avant la date limite.
2. La CFAA publie la liste des athlètes engagés sur son site internet (https://cf2a.wordpress.com) le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêchés).

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en ligne, via le lien suivant : https://intranet.fsgt.org/

Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.

Un « mode d'emploi/tutoriel » est mis à votre disposition si besoin.

Le titre de la compétition sur laquelle vous devez réaliser vos inscriptions est : "Chpt Fr 10km 2023"

Attention, date limite d'inscription : 05/05/2023 (à minuit).

Une fois cette date passée, aucune modification ne sera plus possible.

Pour rappel, avant le championnat le paiement des inscriptions doit être effectué.

Le règlement des engagements est à adresser :

- Par chèque : à l'ordre de la « FSGT » (mettre au dos le nom du club ainsi que le titre et la date du championnat).

A envoyer par courrier postal à : FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX.

- Par virement bancaire (RIB ci-dessous).

Indiquer dans l'objet du virement, le nom du club, le titre et la date du championnat.

Crédit Mutuel — Crédit Mutuel

CCM MULHOUSE PORTE OUEST
Tél 08-20-89-46-30
12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157
68060 MULHOUSE CEDEX

Relevé d'identité bancaire-IBAN
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	03003	00020092445	45	CCM MULHOUSE PORTE OUEST

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8030 0300 0200 9244 545	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE / ACCOUNT OWNER ▶ FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

14 RUE SCANDICCI

93508 PANTIN CEDEX

Suite à l'inscription en ligne, merci de bien vouloir adresser un mail à athletisme@fsgt.org afin de préciser votre modalité de paiement ainsi que sa date.

Le montant de l'inscription pour le championnat est de 4 euros par athlète.

5. Protocole et remise des récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

CLASSEMENT INDIVIDUELS

- En cas de course ouverte à des athlètes hors FSGT, les 3 premiers FSGT seront récompensés par la CFAA pour le championnat et les 3 premiers de la course par le club organisateur selon les catégories prévues.
- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge (sauf pour les catégories intermédiaires (V2/V4/V6) médaille OR seulement au premier).
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

- Équipe mixte composée de 3 athlètes toutes catégories.
- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 3 athlètes des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 3 athlètes de la première équipe.

PROGRAMME

La 18ème édition des Foulées noiséennes est le support des 10km du championnat de France F.S.G.T. Voici le programme des Foulées noiséennes 2023, le parcours des 10km des France F.S.G.T sera le même que celui de la course "la résistante".

Descriptif :

3 types de courses :

- **9h15 : « la familiale »** 1 Km 500 ouverte à tous à partir de 7 ans révolus
- **10h00 : « la tonique »** 5 Km ouverte à tous à partir de 14 ans
- **10h05 : « la résistante »** 10 Km ouverte à tous à partir de 16 ans

Course ouverte aux personnes à mobilité réduite : Attention nouveau parcours

- LES FAUTEUILS HANDISPORT
- LES HAND BIKE

POUR LES ATHLÈTES DÉFICIENTS VISUELS : présence d'un guide obligatoire

Les animations:

Espace d'animation sportive autour de l'athlétisme « KID STADIUM » (N.L.S.A.)
Échauffement collectif animé par le club avant le départ des courses

RUES EMPRUNTÉES PAR LA COURSE

Stade Allende

- Avenue du 18 Avril 1944
- Rue Abel Bonnevalle
- Rue Jules Auffret
- Stade Huvier
- Rue Jules Auffret
- Place Charles de Gaulles
- Boulevard Michelet
- Boulevard Gambetta
- Rue Chanzy
- Rue de Merlan
- Rue de Brément
- Rue du Progrès
- Allée du Londeau
- Rue du Progrès
- Avenue du 18 Avril 1944

Sécurité sur les parcours :

Elle est assurée par L'O.F.R.A.S.S (Organisme Français de Radio-Assistance-Secours et de Sécurité-routière), la Police Municipale, l'organisme de secours, les agents communaux ainsi que des bénévoles du Noisy-le-Sec Athlétisme et des clubs sportifs de la Ville.

PLAN DU PARCOURS

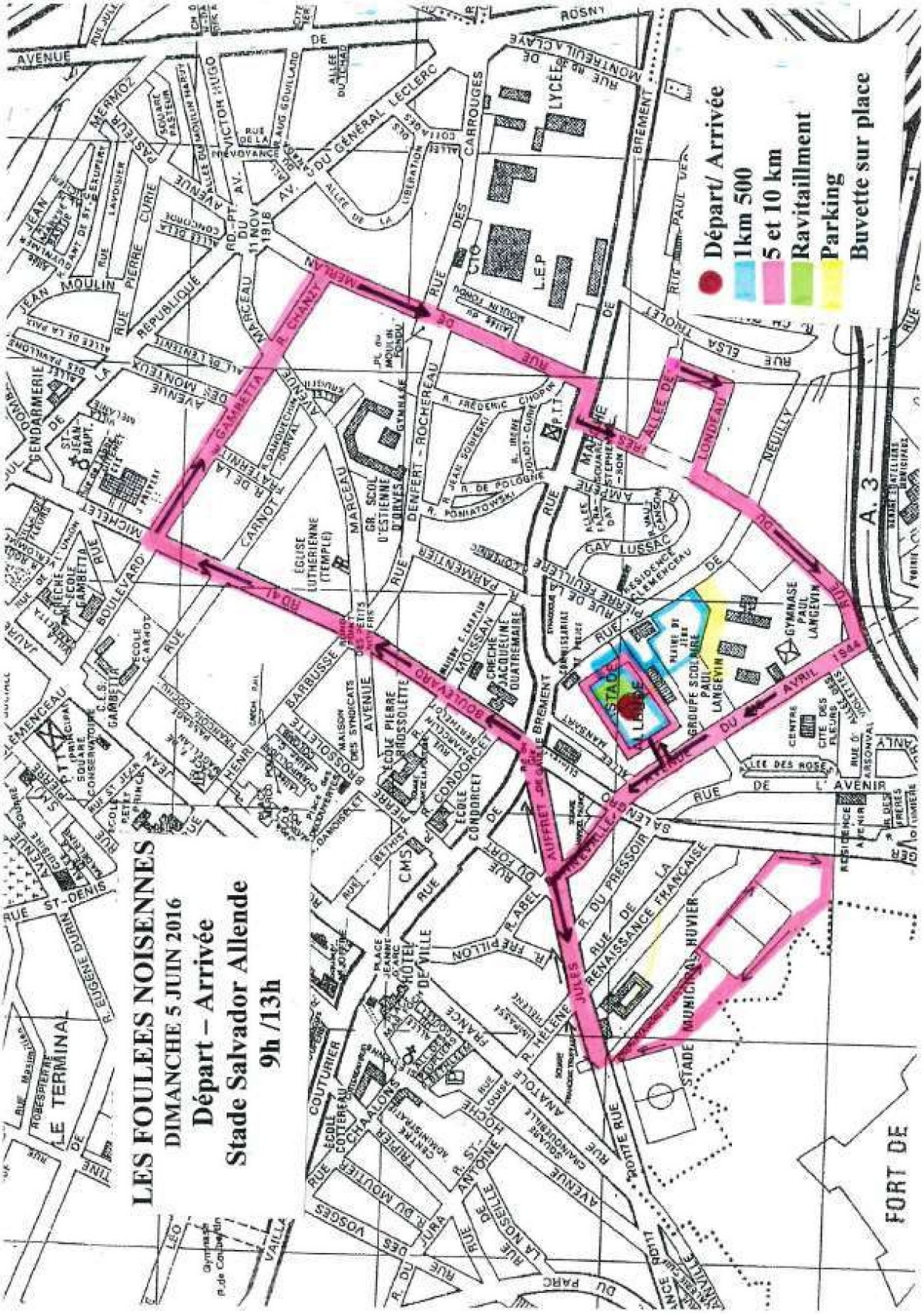

PLANS DES STADES

- Stade Allende

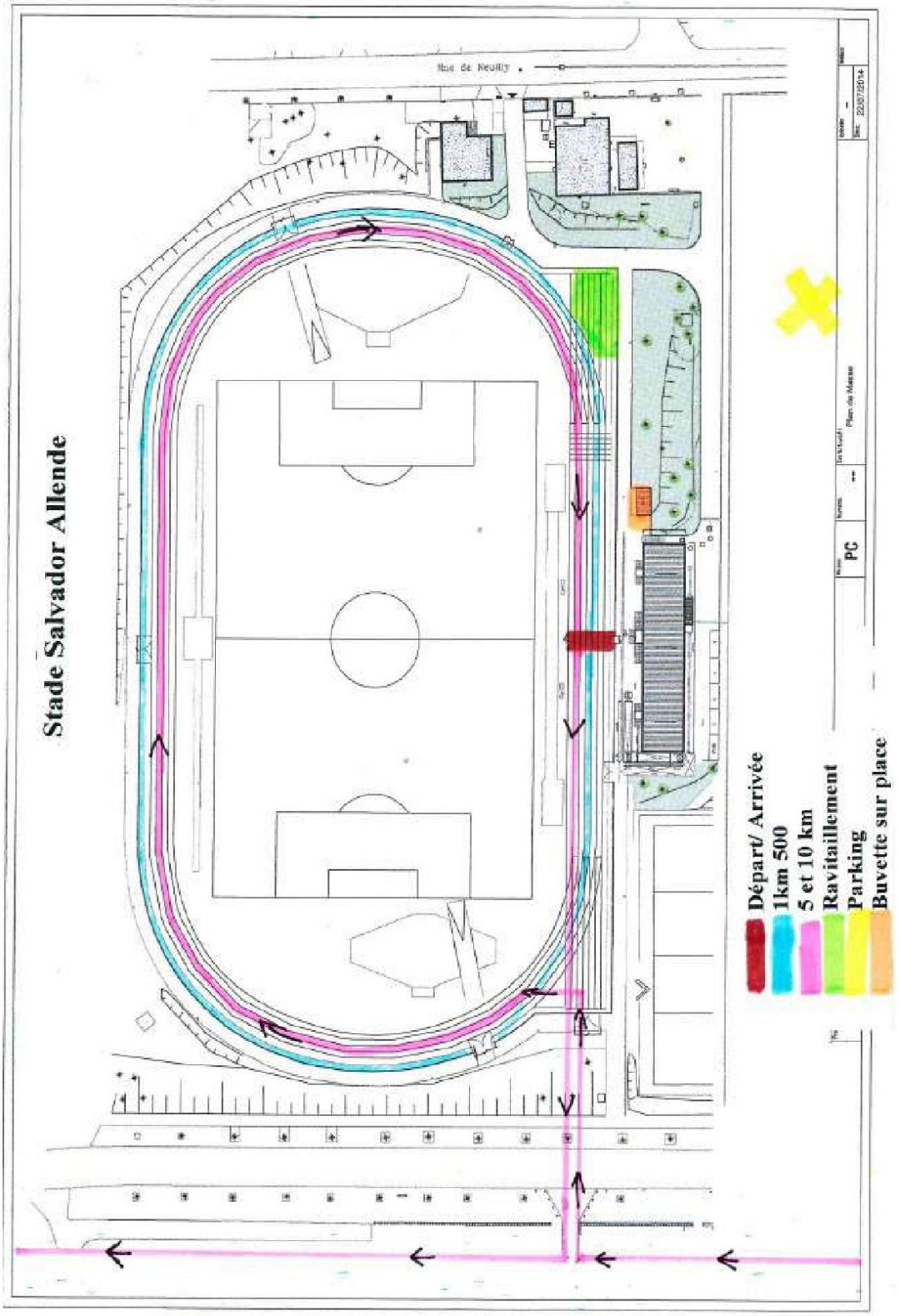

PLANS DES STADES
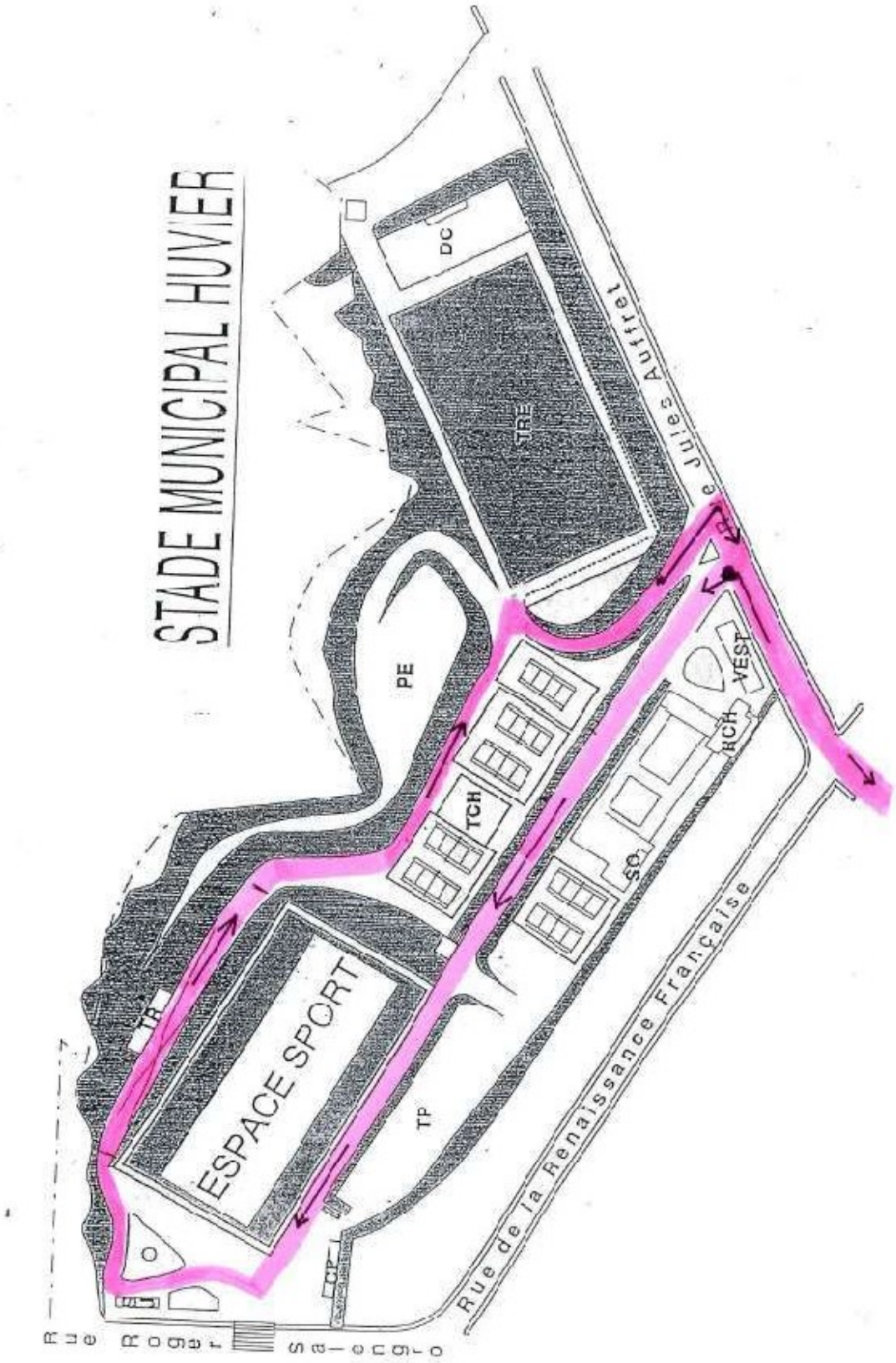
- Stade Huvier